

## **Information complémentaire sur le passage par Le Grez**

premier carrefour a la sortie du Grez, prendre la direction de droite



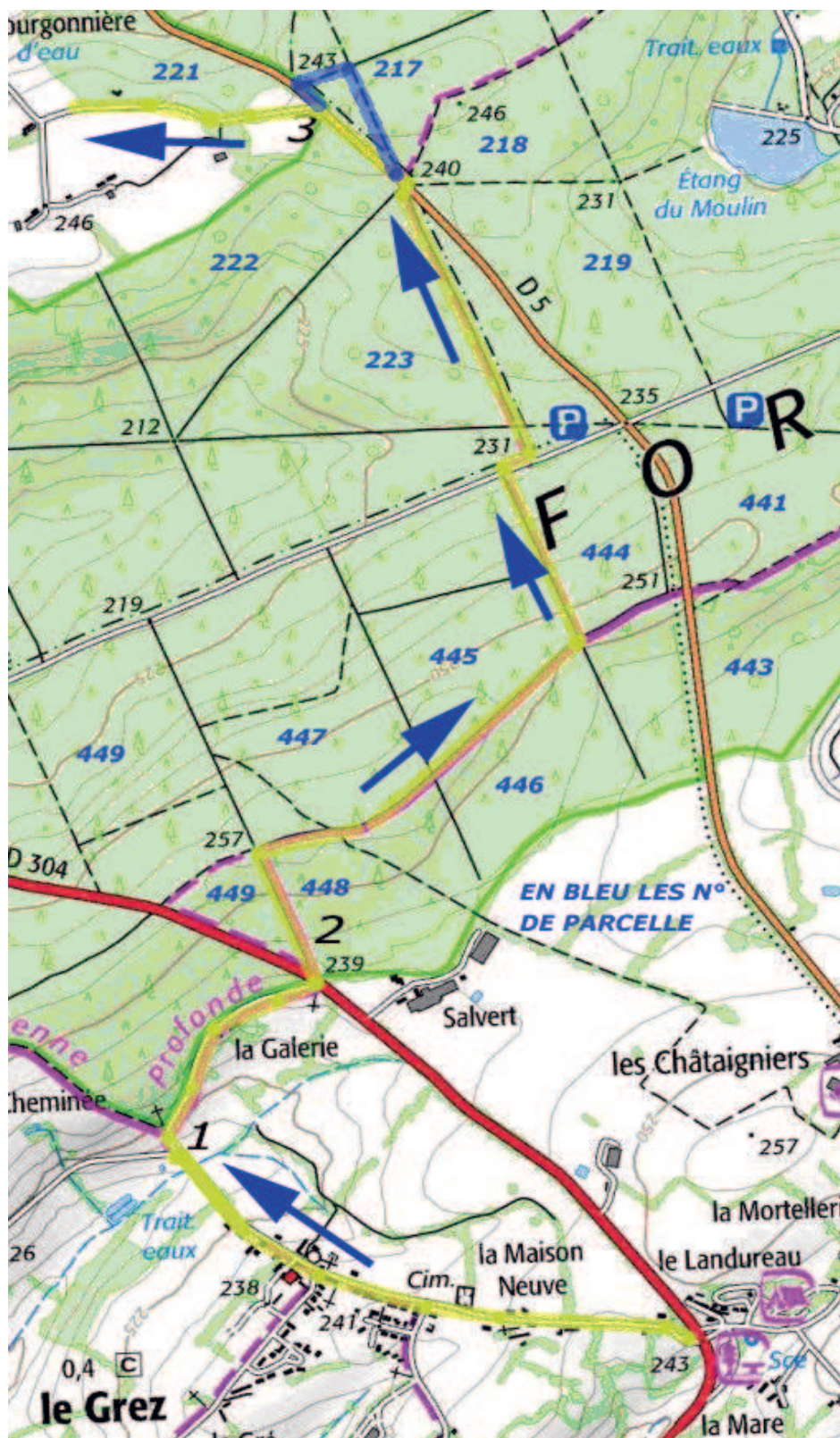
1er calvaire, en direction de la D304 à droite



2eme calvaire, suivre chemin forestier en face (2), Le chemin passe d'abord entre les parcelles N° 449 et 448, après 290m tourner à droite et continuer 780m, prendre à gauche 387m



parcelles 448 et 447, 445 et 446, 445 et 444, on franchit la route appelé "Grande ligne", tourner à droite et après 25m tourner à gauche entre les parcelles 219 et 223



Le chemin débouche sur la D5, la suivre à gauche sur 250m, prendre ensuite à gauche une petit route qui va vers le Bois-d-Orthe (3)



route menant à Saint-pierre-sur-Orthe

Sur la carte au niveau de la parcelle 217 on peut emprunter un chemin forestier qui évite le passage sur la D35 (250m)

=====

**Page 50 12,5km**

Suivre la D16 à gauche sur 300m et prendre la première route à gauche vers le Bois d'Orthe.  
au premier carrefour laisser à gauche le Bois d'Orthe et poursuivre la route à droite.

Au carrefour en T suivant (La Boulangerie est à 50m à droite) continuer en face sur un chemin herbeux et après 700m tourner à gauche . Continuer pendant 900m pour arriver sur un carrefour en T, suivre la route à droite jusqu'au prochain croisement (Calvaire), prendre à gauche jusqu'à Saint-pierre-sur-Orthe